



Accueil Fils RSS Plan du site contactez-nous

RECHERCHE

ELECTIONS 2011

20 avril 2011 à 15h30

Registre des armes à feu: l'Arc-en-ciel et Mirépi appuient le Bloc



Agrandir +

Accompagnés de Heidi Rathjen, ancienne étudiante de l'École polytechnique de Montréal qui lutte pour le contrôle des armes à feu, Bertrand Gignac, de l'Arc-en-ciel, et Martine Labrie, ont pris parti dans la campagne électorale.

Photo: Alain Turgeon



Par **Alain Turgeon**

L'Arc-en-ciel et Mirépi joignent leur voix au groupe de Polytechnique pour le contrôle des armes pour demander de voter contre le candidat indépendant André Arthur, qui veut abolir le registre des armes d'épaule, et d'appuyer le Bloc québécois qui a le plus de chance de battre le député sortant.

L'organisme de prévention du suicide et celui d'aide aux femmes victimes de violence prennent position dans la campagne électorale pour le Bloc québécois qui est en faveur du registre des armes à feu. «L'Arc-en-ciel appuie les partis en faveur du registre et dénonce celui qui s'y oppose», a indiqué le directeur général de l'Arc-en-ciel, Bertrand Gignac.

L'Arc-en-ciel a toujours travaillé très fort pour l'enregistrement et l'entreposage des armes et trouvait que le moment était propice pour réaffirmer sa position, a expliqué M. Gignac, épaulé de Benoit Laganière et Heidi Rathjen, étudiants de l'École polytechnique de Montréal lors de la tuerie en 1989, de Martine Labrie, de Mirépi, et Émilie Castro, de la CSN. Selon lui, «la position de l'Arc-en-ciel va dans le sens de ce que pensent tous les centres de prévention du suicide».

«Un vote pour le Parti conservateur ou André Arthur est un vote contre le registre des armes à feu. Un vote pour le Bloc québécois est un vote pour le maintien du registre», a déclaré Heidi Rathjen, qui mène la lutte pour le contrôle des armes à feu. «Chaque député joue un rôle quand vient le vote», poursuit Mme Rathjen.

Le dernier vote sur l'abolition du registre des armes d'épaule a été serré, mais battu. M. Arthur avait voté en faveur de l'abolition du registre après avoir récolté l'opinion de centaines de personnes rencontrées lors de l'Exposition commerciale de Donnacona, a-t-il expliqué. Selon M. Gignac, si M. Arthur change sa position, il reverra la sienne.

Selon Martine Labrie, de Mirépi, les armes de chasse sont les plus souvent utilisées lors des drames conjugaux et sont employées pour menacer et intimider les femmes. «Le registre des armes d'épaules est absolument essentiel pour la sécurité des femmes», dit-elle, rappelant que le nombre de femmes tuées avec une arme à feu a diminué de 70% entre 1991 et 2007.

Benoit Laganière, résidant de Neuville, est furieux contre le député sortant. «Je suis scandalisé que les politiciens et les groupes de chasseurs demandent l'abolition du registre», a-t-il déclaré. Il espère que la population votera pour garder le registre, donc contre André Arthur.